

515817-2026 - Mise en concurrence

France – Services de sécurité – 26V0481 - Missions de sûreté pour les manifestations évenementielles du Palais Nikaia

OJ S 142/2026 27/07/2026

Avis de marché – régime assoupli

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: VILLE DE NICE

Adresse électronique: marches-dgaea@nicedazur.org

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: 26V0481 - Missions de sûreté pour les manifestations évenementielles du Palais Nikaia

Description: Marché à procédure adaptée - articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique Missions de sûreté pour les manifestations évenementielles du Palais Nikaia à Nice

Identifiant de la procédure: 137d6217-a7e9-4266-905f-7d0d5c823f8f

Identifiant interne: 26V0481

Type de procédure: Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Marché à procédure adaptée - articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique. Missions de sûreté pour les manifestations évenementielles du Palais Nikaia

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79710000 Services de sécurité

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais Nikaia à NICE

Ville: Nice

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Missions de sûreté pour les manifestations événementielles du Palais Nikaia

Description: Missions de sûreté pour les manifestations événementielles du Palais Nikaia.

Plus particulièrement, il s'agit d'assurer la sécurité et le gardiennage lors de diverses manifestations événementielles en extérieur ou sur sites fermés comme par exemple des congrès, des expositions, des concerts, des spectacles, etc. Accord-cadre avec bons de commande Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3

Montant minimum : 250 000,00 € HT - Montant maximum : 2 000 000,00 € HT Estimation : 505 331,64 € HT

Identifiant interne: 26V0481

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79710000 Services de sécurité

Nomenclature complémentaire (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais Nikaia à NICE

Ville: NICE

Code postal: 06200

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 505 331,64 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires: A) Sélection des candidatures Agrément préfectoral du dirigeant de la société : L'agrément préfectoral du dirigeant délivré par le CNAPS : L'agrément du dirigeant délivré par le CNAPS (Conseil national des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou l'attestation permettant de démontrer que l'agrément est en cours. Dans ce dernier cas, le soumissionnaire devra fournir ce document au plus tard avant l'attribution de l'accord-cadre faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué. Agrément préfectoral de la société : L'agrément préfectoral de la société délivrée par le CNAPS : L'autorisation d'exercer au nom de la société délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) ou l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en

cours. Dans ce dernier cas, le candidat devra la fournir au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué. Chiffre d'affaire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible. Au vu de l'importance et de la complexité du marché, seront éliminés les soumissionnaires ne justifiant pas d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) dernières années, supérieur ou égal à 500 000 euros dans le domaine de la sûreté événementielle. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. B) Eléments de l'offre LOT UNIQUE : Missions de sûreté pour les manifestations événementielles du Palais Nikaia - Acte d'engagement (à remplir et pouvant être signé) - Pièce financière unique - Cadre de Mémoire Technique C) Clauses sociales L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'action sociale. L'entreprise attributaire devra réaliser à minima une action qui permette la mobilisation vers l'emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières. L'article 11 "Conditions d'exécution sociale du marché - Clauses sociales" du CCAP précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en oeuvre de cette action.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution, et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 10/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Il est interdit de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal administratif de Nice

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1) le référé précontractuel (articles L551-1 à L551-12, et R551-12, et R551-1 à R551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L551-13 à L551-23, et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: VILLE DE NICE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: VILLE DE NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: VILLE DE NICE

Organisation qui traite les offres: VILLE DE NICE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: VILLE DE NICE

Numéro d'enregistrement: 21060088800015

Adresse postale: 5 rue de l'Hôtel de Ville

Ville: Nice Cedex 3

Code postal: 06300

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: marches-dgaea@nicecotedazur.org

Téléphone: 04 97 13 42 89

Adresse internet: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

Profil de l'acheteur: <http://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement: 17060005000026

Adresse postale: 18 avenue des Fleurs CS61039

Ville: Nice cedex 1

Code postal: 06050

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone: 04 89 97 86 00

Adresse internet: <https://nice.tribunal-administratif.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 6b62a0d2-8d14-44e9-8208-7d3ba2fb3a6b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché – régime assoupli

Sous-type d'avis: 20

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 15:54:09 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 515817-2026

Numéro de publication au JO S: 142/2026

Date de publication: 27/07/2026